

## La paye en mode ASP envoûte les entreprises

Misant sur la qualité de leur interface et la simplicité d'utilisation, les solutions de gestion de la paye en mode hébergé séduisent de plus en plus les entreprises. Le frein sécuritaire a volé en éclats.

Développements spécifiques, progiciels internalisés, services Web... Pour assurer la gestion et le traitement de leur paie, les entreprises ont aujourd'hui l'embarras du choix. Et face aux traditionnels ERP et autres solutions best of breed, les offreurs ASP comptent d'ailleurs bien mettre tout leur poids dans la balance pour tirer le marché.

Il faut dire que son potentiel et ses enjeux sont énormes, si bien que le cabinet d'études Markess International prévoit que le marché de l'externalisation RH en France - qui comprend outre l'ASP, l'activité d'infogérance, de fourniture de services et de BPO -, devrait enfin dépasser le milliard d'euros en 2009.

Si ce domaine compte une longueur d'avance par rapport à d'autres comme ceux de la gestion de l'administration du personnel, de la formation et du recrutement ou encore de la gestion des temps et des activités (GTA), c'est qu'il peut compter sur de puissants leviers qui participent directement à son insolente vitalité.

"En matière de gestion de la paie en mode ASP, l'argument de la sécurité ne constitue plus un frein fort de la part de nos clients, surtout depuis que nous leur proposons une infrastructure de sauvegarde sur serveurs distants dupliqués et sécurisés, dans des salles blanches dédiées", fait ainsi savoir Claude Portmann, directeur général d'E-payé.

Mais au-delà de l'argument sécuritaire, c'est également du côté de l'interopérabilité et de la transparence de la connectivité de la solution avec d'autres briques du SIRH - ou de l'ERP - que la gestion de la paie en mode ASP se distingue. Notamment par la fourniture de connecteurs, voire même de kits d'interfaces de programmation (API), fournis en standard, à l'instar de leurs homologues internalisés.

La qualité de l'interface et de l'ergonomie arrive également en bonne place parmi les arguments avancés par les entreprises qui se sont laissées tenter par l'aventure de la gestion de la paye en mode ASP. "Ce que j'ai apprécié dans le choix de ma solution hébergée, c'est la simplicité d'utilisation, car dès que nous avons défini avec l'éditeur les différents modèles et scénarios de paie, il a été possible de commencer très rapidement à saisir les informations de paye dans les masques de saisies de l'application Web", raconte Sezny Flandrin, directeur de l'agence de mannequin Dynamite.

Autre critère de choix souvent mis en avant : le caractère prévisible des coûts et le fait de les déterminer uniquement en fonction du nombre de bulletins de paie édités. Ce qui, dans un contexte d'entreprise confrontée à une forte variabilité saisonnière ou employant des catégories particulières de salariés (intermittents du spectacle, comédiens...), permet de les optimiser.

"Cette nouvelle gestion en mode hébergé de la paie a permis de faciliter l'accès, le stockage et l'impression des documents liés aux bulletins et de nos déclarations des cotisations sociales URSSAF et ASSEDIC", font d'ailleurs remarquer en cœur Benzoni Carlo et Fatallah Karim, respectivement responsable des services administratifs et assistant comptable au sein de la concession Opel SADELL.

Face aux différentes solutions internalisées, les délais de mise en œuvre constituent également de sérieux atouts des offres ASP, tout comme la maturité d'usage qui apparaît jouer clairement en faveur de leur appropriation.

"Le fait d'être déjà utilisateur de solutions en mode Web pour d'autres domaines d'activités comme la gestion, la finance, la comptabilité ou encore la gestion des forces de vente ou le support a sans doute contribué à faciliter la prise en main de notre application de paie en mode ASP", assurent Benzoni Carlo et Fatallah Karim.